

ociés ont ren-
compagnie a
aie dont elle

e des 21, les
ont entrés en
s ans, on a co-
tion légale en
nier occupant.
s 86 ans des
s, des terres
ies prospères,
s et des mai-
une popula-
mes ont rem-
38.

le Fer Canada

et Montréal

Chemin de Fer
Montréal est des
ns quittent Qué-
15 A. M. diman-
M. tous les jours
I. et 11.45 P. M.
ondville arrivant
nture—) à 11.59
M. et 6.25 A.M.
r, les trains quit-
M. dim. exc.via
11.30 P. M. tous
ville arrivant à
45 P. M. et 6.45
Wagons salon,
on-salon-panora-
wagons-lits mo-
npartiments aux
autres renseigne-
s, etc., prière de
Ville, 10, Sainte-
e du Palais, Tél.
tel des Agents du
du Canada.

SE

l'en-

ms.

one-

pen-

l'en-

one-

le

KS-

en-

ation

ande

pa-

d'ce-

lité

pag.

lité

pag.

lité

pag.

lité

pag.

lité

pag.

lité

pag.

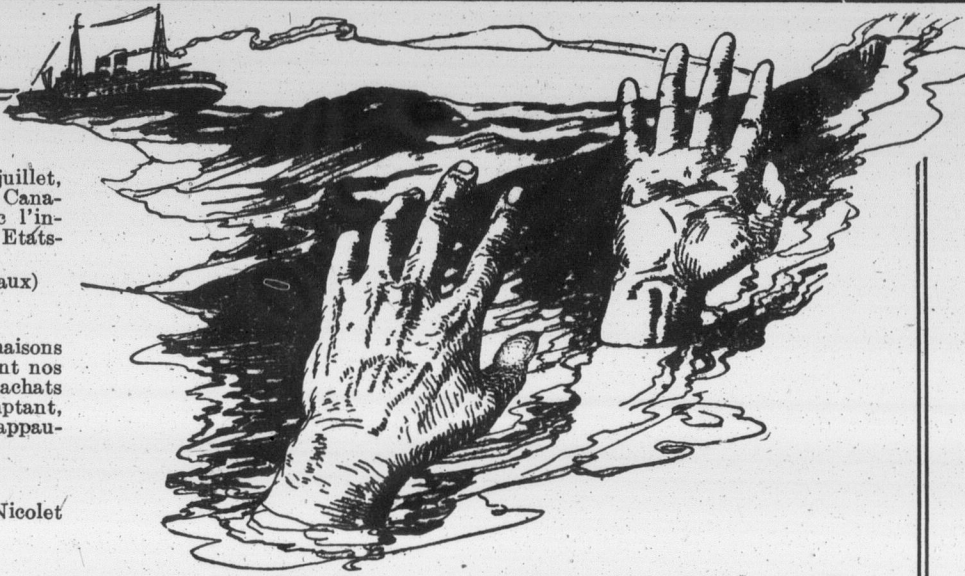
Durant les seuls mois de juin, juillet, août et septembre 1923, 72,000 Canadiens ont quitté le pays avec l'intention d'aller s'établir aux États-Unis.

(Les Journaux)

Les catalogues illustrés des maisons de commerce étrangères invitent nos bonnes gens à multiplier leurs achats au loin, drainent l'argent comptant, ruinent le commerce local, appauvrissent nos populations.

Mgr Brunault

Evêque de Nicolet



Voulons-Nous Nous Suicider?

Sauvons notre Province avant qu'il soit trop tard!

IL SUFFIT de lire les deux entrefilets paraissant au haut de ce message pour réaliser toute l'étendue du danger qui nous menace. Les statistiques révèlent qu'en une période de QUATRE MOIS seulement 72,000 Canadiens ont quitté le sol natal pour aller chercher à l'étranger un travail qu'ils ne pouvaient trouver ici.

La lecture de l'extrait de la lettre pastorale de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, visant les catalogues étrangers, convaincra les plus incrédules que cette émigration des nôtres dépend, presque entièrement, des causes énumérées par le vénérable évêque : drainage de l'argent comptant, ruine du commerce local, réduit aux ventes à crédit, et appauvrissement de nos populations.

Pouvons-nous espérer voir enfin nos populations réaliser le danger que fait courir à tous, notre engouement pour le catalogue étranger; comprendra-t-on enfin que, quelque minime que soit la somme d'argent ainsi envoyée hors de notre province, elle apporte chaque fois avec elle le repas d'un sans-travail ?

Toute la question se résume donc en quelques mots :

D'un côté, économie problématique de quelques sous sur vos achats, quand vous donnez la préférence au catalogue étranger et refusez d'encourager votre marchand local.

De l'autre, avantages multiples pour vous et les vôtres en encourageant votre marchand.

En effet, chaque piastre ainsi dépensée chez votre marchand passe de main en main sans jamais sortir de notre province. Elle fait partie du salaire payé par le marchand à son commis, elle sert à celui-ci à payer son boucher ou

son boulanger, le boulanger s'en sert pour acheter sa farine du meunier, du meunier elle va au commerçant de grains, du commerçant de grains elle revient à vous, cultivateurs !

Mais sa course bienfaisante ne s'arrête pas là, elle continue à circuler, du banquier au manufacturier, à l'artisan, à l'ouvrier, au médecin, au notaire, etc.

Réservez donc à notre marchand la faveur de nos commandes et s'il ne peut nous procurer l'article désiré, donnons la préférence au marchand le plus rapproché de notre localité afin que notre argent reste et circule dans la province pour le plus grand bien de tous.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

17

17

17